



**La politique à  
l'égalité des  
chances de la  
Ville d'Esch-  
sur-Alzette**

**Mars 2016**

**Service à l'égalité des chances - Ville d'Esch-sur-Alzette**

## **1. L'engagement politique pris en matière d'égalité entre femmes et hommes**

### **L'accord de coalition de 2000**

L'accord de coalition de 2000 définit l'engagement pris en matière d'égalité entre femmes et hommes et prévoit la création d'un service à l'égalité des chances entre femmes et hommes et d'une commission communale consultative à l'égalité des chances.

### **L'accord de coalition de 2005**

L'accord de coalition de 2005 prévoit l'introduction du Gender Budgeting et le développement de la stratégie du Gender Mainstreaming :

« Afin que l'égalité des chances entre femmes et hommes soit un objectif accompli, notre action politique doit prendre en compte les différents intérêts et conditions de vie des femmes et des hommes (gender mainstreaming). Il doit en être de même lors de l'établissement du budget annuel (gender budgeting) »

### **L'accord de coalition de 2012**

L'accord de coalition fait référence au processus du Gender Budgeting et à la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale :

« Eine Gemeinschaft ist stark wenn sie die Entwicklung eines jeden fördert ... Dabei gelten folgende Prioritäten ...:

- Die Ausweitung des Gender Budgeting-Projekts auf zusätzliche Dienstleistungen und die Erstellung eines regelmässigen Gender Budgeting-Berichts;
- Die Umsetzung der Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale »

### **La commission consultative à l'égalité des chances est instituée en juin 2000**

La commission consultative à l'égalité des chances a contribué à la création du service à l'égalité des chances. Elle accompagne la politique communale à l'égalité entre femmes et hommes.

La commission à l'égalité des chances a un rôle purement consultatif (loi communale). Elle est constituée de membres féminins et masculins, nommés par les partis politiques représentés au conseil communal.

**L'accord de coalition de 2000**

L'accord de coalition de 2000 prévoit la création d'un service à l'égalité des chances entre femmes et hommes.

**La délibération du conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette du 19.9.2001**

Le conseil communal décide de créer au sein de l'administration communale un service à l'égalité des chances entre femmes et hommes et de créer deux postes nouveaux à temps plein, celui de la chargée à l'égalité des chances (diplôme universitaire en sciences humaines) et un poste administratif (fonctionnaire dans la carrière du rédacteur).

**Ouverture officielle du service à l'égalité des chances entre femmes et hommes : décembre 2002**

Le service à l'égalité des chances fonctionne depuis le 14 octobre 2002. L'ouverture officielle du service à l'égalité des chances a eu lieu le 10 décembre 2002, en présence de Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de l'égalité des chances.

**2. Les missions du service à l'égalité des chances**

Les **missions** du service à l'égalité des chances se distinguent selon quatre objectifs principaux :

- **Intégration de l'aspect de genre dans les politiques communales** : Elaboration de plans d'action – Mise en œuvre de ces plans d'action - Organisation de formations ou de workshops sur l'égalité entre femmes et hommes et l'implémentation de l'aspect de genre dans les politiques communales pour les différents services communaux

But : Tenir compte de l'aspect de genre dans les différentes décisions politiques et dans les différents domaines de la politique communale ; Former le personnel communal en vue de la prise en compte de l'aspect de genre dans les activités et projets dont ils ont la responsabilité

- **Développement d'actions internes** : Elaboration de plans d'action internes intégrant l'aspect de genre et la promotion de l'égalité des chances – Mise en œuvre de ces plans d'action - Organisation de formations ou de workshops sur l'égalité entre femmes et hommes et l'implémentation de l'aspect de genre dans les politiques communales

But : Soutenir l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans l'administration communale ; Collaborer au changement de la « culture interne » de l'administration

communale dans le sens d'une « culture » plus favorable à l'égalité entre femmes et hommes

- **Sensibilisation et information** : Information interne (administration communale) et externe (population d'Esch-sur-Alzette) sur des questions liées à l'égalité des chances entre femmes et hommes

But : Contribuer à faire évoluer les mentalités ; Sensibiliser à l'égalité entre femmes et hommes

- **Consultations** : Informer et orienter vers des services spécialisés

But : Fournir des aides ponctuelles et individuelles ; Contribuer au changement de situations individuelles

Depuis 2011, les responsables politiques ont aussi confié au service à l'égalité des chances la mission de **coordonner les politiques d'intégration** de la ville.

- **Pour une description plus détaillée des politiques en matière d'intégration : voire le document « Pacte d'intégration 2011-2014 » ([www.esch.lu](http://www.esch.lu))**

### **3. Le caractère transversal et à responsabilité partagée des politiques à l'égalité des chances**

**Les politiques à l'égalité des chances entre femmes et hommes, à l'intégration et à la non-discrimination sont des politiques à caractère transversal et à responsabilité partagée. Ces politiques sont de la responsabilité de tous les services communaux.**

**Le service à l'égalité des chances coordonne ces politiques ou assure le lien entre les chartes signées par les responsables politiques et l'administration communale.**

La coordination des politiques se fait essentiellement par deux moyens :

- **Pilotage par objectifs ou par lignes directrices**

Les bases sont les engagements politiques en faveur de l'égalité des chances, de l'intégration et de la non-discrimination : signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, signature de la Charte de la Diversité, adhésion à la Coalition européenne des villes contre le racisme, développement de plans d'actions communaux transposant ces engagements dans la politique communale et la vie locale, ...

- **La mise en réseau et la coopération entre services communaux**

La mise en réseau entre services communaux est encouragée afin d'assurer l'implémentation de ces plans d'actions communaux et la coopération autour de la mise en place par les services compétents des actions et initiatives prévues par ces plans d'actions (en vertu du principe de la responsabilité partagée des politiques à l'égalité des chances entre femmes et hommes, à l'intégration et à la non-discrimination).

### **3.1. Adhésion à des Chartes ou à des Réseaux de villes**

#### **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**

##### ***L'élaboration de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale par le CCRE (Conseil des Communes et des Régions d'Europe)***

En 2005, le CCRE (Conseil des Communes et des Régions d'Europe), la fédération des associations nationales de collectivités territoriales, dont le SYVICOL (Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises) fait partie, a mené un projet, avec le soutien de la Commission européenne, sur « La ville pour l'égalité ». Il s'agissait principalement de présenter des méthodologies et de recueillir des exemples de bonne pratique concernant l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau local européen.

A la fin du projet, le CCRE a lancé l'idée d'élaborer une Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale dans le but de proposer un programme pour une politique communale d'égalité des femmes et des hommes. La charte s'adresse à toutes les autorités régionales et locales en Europe qui veulent s'engager dans la promotion de l'égalité des femmes et des hommes sur leur territoire dans le cadre d'une stratégie cohérente et ambitieuse. La charte n'est pas juridiquement contraignante, mais sa signature constitue un engagement politique et moral de la part des autorités communales.

##### ***Signature de la charte par la Ville d'Esch-sur-Alzette en date du 19 novembre 2008 et vote du 1<sup>er</sup> Plan d'actions communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale par le Conseil communal en date du 1<sup>er</sup> avril 2011***

Le Conseil communal d'Esch-sur-Alzette a décidé à l'unanimité dans sa séance du 13 juin 2008 de procéder à la signature officielle de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. La charte a été signée officiellement le 19 novembre 2008, en présence de Monsieur Jean-Pierre Klein, président du SYVICOL à l'époque.

Suite à la signature de la charte, la Ville d'Esch-sur-Alzette a établi son premier plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, approuvé à l'unanimité lors de la séance du conseil communal en date du 1<sup>er</sup> avril 2011.

Ce plan d'action transpose la charte sur le terrain et définit les objectifs et les priorités de la commune, les mesures qu'elle veut prendre et les ressources qu'elle compte y affecter pour avancer dans l'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire.

L'actuel plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale sera évalué et un nouveau plan d'action sera présenté au Conseil communal en 2016.

##### ***Les principes fondamentaux de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale***

Les signataires de la charte s'engagent à reconnaître et à mettre en œuvre les principes fondamentaux suivants :

- **L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental**

Ce droit doit être mis en œuvre par les exécutifs locaux dans tous leurs domaines de compétences. Cette obligation inclut l'élimination toutes les formes de discrimination, qu'elles soient directes ou indirectes.

- **L'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être atteinte qu'en éliminant tous les autres types de discriminations**

Tous les types de discriminations et de préjugés fondés e. a. sur la race, la couleur, les origines ethniques et sociales, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toutes autres opinions, un handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre doivent être combattus et éliminés pour arriver à l'égalité entre les femmes et les hommes.

- **Une participation équilibrée des femmes et des hommes dans le processus décisionnel est nécessaire dans toute société démocratique**

Les autorités locales et régionales doivent prendre toutes les mesures et adopter toutes les stratégies appropriées pour arriver à une participation équilibrée des femmes et des hommes dans le processus décisionnel et ceci à tous les niveaux de la prise de décision.

- **Les stéréotypes, attitudes et préjugés fondés sur le genre doivent être combattus et éliminés pour arriver à l'égalité entre les femmes et les hommes**

Les autorités locales doivent prendre les mesures adaptées visant à éliminer les stéréotypes, attitudes et préjugés fondés sur le genre et qui constituent des obstacles à l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

- **Toutes les activités des collectivités locales doivent prendre en compte la perspective de genre et l'égalité entre les femmes et les hommes**

La perspective de genre et l'égalité entre les femmes et les hommes doivent être prises en compte dans l'élaboration des politiques et des actions qui affectent la vie quotidienne de la population locale (Gender Mainstreaming). Les perspectives de genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes doivent également être prises en compte lors de l'analyse et de l'élaboration des budgets (Gender Budgeting).

- **Des plans d'actions et des programmes dotés de ressources adéquates doivent être mis en place**

Les exécutifs locaux doivent élaborer des plans d'actions et des programmes, avec les moyens et les ressources, tant financiers qu'humains, nécessaires à leur mise en œuvre.

***Les axes thématiques et les domaines d'action de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale***

La charte identifie neuf axes thématiques prioritaires :

Axe 1 : Responsabilité démocratique

Axe 2 : Le rôle politique

Axe 3 : Cadre général pour l'égalité

Axe 4 : Le rôle d'employeur

Axe 5 : Fourniture de biens et de services

Axe 6 : Le rôle de prestataire de services

Axe 7 : Planning et développement durable

Axe 8 : Le rôle de régulation

Axe 9 : Jumelage et coopération internationale

Chaque axe thématique se subdivise dans différents domaines d'action qui correspondent aux trente articles de la charte.

## **Charte de la Diversité**

### **Adhésion à la Charte de la Diversité en 2014**

La Ville d'Esch-sur-Alzette a adhéré à la Charte de la Diversité en date du 27 mai 2014.

### **Cohérence entre les mesures mises en place par la ville en matière d'égalité, d'intégration et de non-discrimination et les obligations qui résultent de l'adhésion à la Charte de la Diversité**

La politique de gestion de la diversité est à décliner en plans d'actions et en initiatives afin de déboucher à des résultats concrets. Par son adhésion à la Charte de la Diversité, la ville a l'obligation de présenter tous les deux ans un exemple de bonne pratique et de compléter une enquête en ligne d'évaluation des progrès. La Ville d'Esch-sur-Alzette peut d'ores et déjà présenter de nombreuses initiatives : le pacte d'intégration, le plan communal à l'intégration (en élaboration), le plan communal jeunesse, le plan communal pour seniors, le plan d'action interne à l'égalité des chances, le plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, l'organisation du GayMat, la formation à une pédagogie sensible au genre et à la diversité, les lignes directrices concernant une communication sensible au genre et à la diversité (en élaboration), ...

### **Lauréate du Diversity Award Lëtzebuerg 2015**

La Ville d'Esch-sur-Alzette a soumis sa candidature pour les Diversity Award Lëtzebuerg 2015 et a présenté le projet « Introduction d'une pédagogie sensible au genre et à la diversité dans les Maisons Relais gérées par la ville ». La ville a reçu le Diversity Award Lëtzebuerg 2015 dans la catégorie « Communication, Valeurs de l'entreprise »

## **Coalition européenne des villes contre le racisme**

### **Adhésion à la Coalition européenne des villes contre le racisme en 2014**

La Ville d'Esch-sur-Alzette a adhéré à la Coalition européenne des villes contre le racisme et à son Plan d'action en dix points en date du 17 octobre 2014.

L'adhésion à la Coalition européenne des villes contre le racisme implique : « Signature d'un acte d'adhésion et d'engagement par lequel la municipalité adhère .... à la Coalition et à son Plan d'action en dix points; elle s'engage ... à mettre en œuvre ce Plan d'action minimum en l'intégrant à ses politiques et stratégies municipales,.... La mise en œuvre de ce Plan d'action implique dans le même temps, de la part de la municipalité, l'allocation des ressources nécessaires à la réalisation des actions envisagées. »

### **Adhésion au réseau des Rainbow Cities en 2016**

Le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette a décidé de poser sa candidature d'adhésion au Réseau des Rainbow Cities en juillet 2015.

Les buts de ce réseau sont les suivants :

- Échange d'expériences politiques concernant le « mainstreaming » des politiques locales LGBT (LesbianGayBiTrans)
- Echange de bonnes pratiques locales concernant la diversité sexuelle et l'identité de genre
- Être au courant des développements des autres réseaux internationaux et organisations

La Ville d'Esch-sur-Alzette est membre du Réseau des Rainbow Cities depuis 2016.

### **Signature d'une convention avec Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l en 2015**

La Ville d'Esch-sur-Alzette a signé une convention avec Rosa Lëtzebuerg a.s.b.l. en date du 10 juillet 2015. Cette convention prévoit l'organisation annuelle des manifestations autour du festival GAYMAT et la collaboration de l'association Rosa Lëtzebuerg en ce qui concerne l'organisation de réunions ou de séances de sensibilisation et d'information autour des questions de diversité sexuelle et d'identité de genre.

## **3.2. Développement de plans d'actions communaux qui concernent les politiques transversales et à responsabilité partagée**

Différents **plans d'actions communaux** qui concernent les **politiques transversales et à responsabilité partagée** ont été élaborés :

- Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale qui transpose la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Pacte d'intégration (de 2011 à 2014)
- Plan communal à l'intégration (en cours de développement)
- Plan d'action interne à l'égalité des chances qui concerne l'égalité professionnelle entre femmes et hommes (à l'intérieur de l'administration communale) et la conciliation entre vie professionnelle et vie privée (exemple : mise en place de la crèche d'entreprise en 2012)

Ces plans d'actions intègrent les actions et mesures mises en place par les services communaux en matière de genre, d'intégration et de non-discrimination.

### **3.3. Développement de plans d'actions communaux qui concernent les politiques qui s'adressent à des groupes spécifiques de citoyens/de citoyennes**

Différents **plans d'actions communaux** qui s'adressent à des **groupes spécifiques** ont été élaborés :

- Plan communal jeunesse
- Plan communal pour seniors

Ces plans se basent sur des **lignes directrices** qui prennent en compte l'égalité de genre, l'intégration et les politiques de non-discrimination.

#### **Exemple : Plan communal jeunesse**

Lignes directrices :

- Egalité des chances entre filles et garçons, femmes et hommes ;
- Intégration et participation des jeunes de toute origine nationale ou sociale ;
- Intégration et participation des jeunes avec un handicap ;
- Prise en compte des besoins et des intérêts des jeunes de tout âge ;
- Mise en réseau et coordination ;
- Intégration dans le processus du Gender Budgeting.

Ces lignes directrices se retrouvent d'une manière transversale dans les actions et mesures mises en place par le service jeunesse.

#### **Exemple : Plan communal pour seniors**

Prise en compte d'une manière transversale des thèmes suivants :

- Hétérogénéité et diversité de la population des seniors ;
- Participation ;
- Intégration (les mesures s'adressent à tous les citoyens et citoyennes) ;
- Genre (les mesures s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes ou sont orientées plus spécifiquement en faveur de l'un des genres).

### **3.4. Intégration de l'aspect de genre dans les politiques communales : Exemples**

#### **Mise en place des indicateurs sociaux selon le genre**

##### **Rapport social de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Le premier rapport social de la Ville d'Esch-sur-Alzette (et du Luxembourg) est sorti en novembre 2003 dans le cadre de l'Observatoire Social Urbain. Une première partie « La situation économique et sociale de la Ville d'Esch-sur-Alzette » était basée sur des données

obtenues à partir de recensement de la population de février 2001, complétées par d'autres données statistiques et comprenait une analyse des caractéristiques sociales de la population d'Esch-sur-Alzette, relatives à un certain nombre d'indicateurs sociaux : activité professionnelle, statut professionnel, chômage, situation du logement, composition des ménages, structure d'âge, etc. Ces indicateurs sociaux ont été analysés en prenant en compte le genre.

Un nouveau rapport social est en cours d'élaboration. Ce projet est une coopération entre la Ville d'Esch-sur-Alzette, l'Université du Luxembourg et le CEPS-INSTEAD.

### ***Observatoire Social Urbain***

Le responsable du service développement social est en charge de l'Observatoire Social Urbain.

Les objectifs sont e. a. les suivants :

- faire un inventaire de toutes les bases de données disponibles à l'administration communale ou auprès d'autres partenaires (administrations, associations...) et recueillir les données disponibles
- définir les indicateurs pertinents, dont – entre autres - définir les indicateurs qui mesurent l'égalité entre femmes et hommes
- faire une analyse des besoins sociaux – déterminer les besoins en infrastructures et en équipement de toutes sortes (en tenant compte – entre autres – de l'aspect du genre)
- décrire la situation socio-économique de la population à Esch-sur-Alzette
- évaluer les mesures existantes (en prenant en compte l'aspect du genre)

Plusieurs documents ou études internes – prenant en compte l'aspect de genre - ont été réalisées dans ce cadre.

### ***Plan communal jeunesse***

Le service à l'égalité des chances a été associé à l'élaboration du plan communal jeunesse de la ville.

Des Forums pour Jeunes se sont déroulés en 2006 et 2007 à Esch-sur-Alzette dans plusieurs quartiers de la ville et une étude sur les jeunes de 12 à 25 ans, habitant la Ville d'Esch-sur-Alzette a été réalisée à la demande de l'administration communale par le CESIJE (Centre d'études de la situation des jeunes en Europe) : « Die Jugend in Esch : Lebenslagen, Freizeitinteressen und Freundesgruppen » (2007). Les informations et les données obtenues sont rentrés dans l'établissement du plan communal jeunesse, qui a pu être finalisé en 2008.

Le plan communal jeunesse se base sur six lignes directrices, dont une ligne directrice qui concerne la « **promotion de l'égalité des chances entre filles et garçons, femmes et hommes** ». Ces lignes directrices doivent se retrouver dans toutes les actions, mesures ou projets s'adressant à la jeunesse.

Le collège échevinal a décidé de choisir la politique de la jeunesse comme un des domaines devant être analysés dans le cadre du Gender Budgeting.

### ***Plan communal pour seniors***

Dans un souci de comprendre au mieux les besoins des seniors et d'avoir une vue fondée sur la situation des seniors afin de répondre de manière adaptée à leurs préoccupations, la Ville d'Esch-sur-Alzette a choisi une démarche impliquant les seniors dans le développement d'un tel plan communal pour seniors. Le projet a été réalisé en collaboration avec l'Université du Luxembourg.

Les seniors ont été impliqués dans le projet par deux moyens : par la participation à des groupes de discussion (Fokus-Gruppen) et par la réalisation d'une enquête parmi les résidents et résidentes de la ville âgés de plus de 50 ans.

Cinq groupes de discussion « Fokus-Gruppen » avec des seniors âgés d'au moins 65 ans, avec chaque fois au maximum 10 personnes, ont été organisés entre décembre 2012 et février 2013. Un groupe de discussion composé uniquement de personnes immigrées, un groupe composé de femmes et un groupe composé d'hommes, deux groupes mixtes et un groupe d'échange avec les professionnels du secteur ont été organisés.

Suite aux résultats de ces enquêtes, différentes mesures répondant aux besoins des seniors seront mises en place. Lors de l'implémentation de ces mesures, différents critères doivent être appliqués, dont notamment **la prise en considération de l'aspect de genre et l'intégration** de tous les seniors de la ville.

### ***Egalité professionnelle entre femmes et hommes***

#### ***La réalisation d'une enquête « Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages eschois »***

La ville avait commandité une enquête auprès des ménages habitant Esch-sur-Alzette sur les besoins en modes de garde pour enfants. Cette enquête avait été réalisée par le CEPS-INSTEAD en 2006 auprès d'un échantillon représentatif de ménages d'Esch-sur-Alzette ayant au moins un enfant de moins de 12 ans. Le but de l'enquête était de collecter des informations sur les besoins en mode de gardes des enfants, sur les freins à l'activité professionnelle féminine et sur l'ancrage de ces types de ménages (ménages ayant des enfants de moins de 13 ans ou jeunes ménages sans enfants) dans la commune d'Esch-sur-Alzette.

#### ***Développement des structures d'accueil pour enfants***

Les conclusions de cette étude ont été analysées et prises en compte par le collège échevinal dans ses décisions politiques. Les structures d'accueil pour enfants ont été développées d'une manière constante les dernières années. La ville gère actuellement douze maisons relais (dont une crèche d'entreprise). Elle dispose d'une école à

journée continue (« Ganzdagsschoul ») et soutient l'asbl. A.P.A.S.E. en mettant à leur disposition de locaux pour leur crèche en forêt et pour le foyer de jour « Cockerills Park ».

### ***Soutien aux associations qui informent et orientent les femmes à la recherche d'un emploi***

La Ville d'Esch-sur-Alzette soutient financièrement les associations qui informent et orientent les femmes à la recherche d'un emploi et qui organisent des formations pour des femmes qui veulent réintégrer le marché du travail (convention avec « Zarabina asbl », subside annuel pour « Initiativ Rëm Schaffen »).

La ville a également soutenu financièrement le projet « Luxembourg Pionnières – L'incubation au féminin » de la « Maison du Coaching, Mentoring et Consulting » (en 2011).

### ***Le Plan interne à l'égalité des chances et la prise en compte de l'égalité entre femmes et hommes dans la politique du personnel***

Le premier Plan interne à l'égalité des chances a été voté par le conseil communal dans sa séance du 24 septembre 2004.

### ***Girls' Day-Boys' Day: Coordination du « Girls' Day-Boys' Day. Deng Chance fir atypesch Beruffer kennen ze léieren » au niveau de la Ville d'Esch-sur-Alzette - Coordination interne du « Girls' Day - Boys' Day » depuis 2011***

En 2003, en 2004 et en 2005, le Cid-femmes (Centre d'information et de documentation des femmes) et le service à l'égalité des chances d'Esch-sur-Alzette ont coordonné le Girls' Day au Luxembourg, initiative lancée par le Cid-femmes au Luxembourg en 2002.

A partir de 2006, le Girls 'Day a été élargi par un volet s'adressant spécifiquement aux garçons. Le Girls' Day-Boys' Day propose d'aider les jeunes à choisir la formation et la profession qui répond le mieux à leurs intérêts et aptitudes et de diversifier les choix scolaires et professionnels des filles et des garçons en leur donnant la possibilité de découvrir des professions « atypiques » pour femmes ou pour hommes.

Le service à l'égalité des chances était responsable de la coordination au niveau de la commune d'Esch-sur-Alzette (établissements scolaires, écoliers/écolières, entreprises). La Ville d'Esch-sur-Alzette a soutenu l'initiative par l'offre de stages pour filles dans ses services techniques et par l'offre de places pour garçons dans une école ou une institution socio-éducative de la commune.

Une brochure « Girls' Day-Boys' Day. Pour l'égalité dans la formation et dans la vie professionnelle » a été réalisée en 2009 par le Cid-femmes, le service à l'égalité des chances et la Chambre des Salariés du Luxembourg. En outre, un agenda scolaire a été réalisé par le Cid-femmes et le service à l'égalité des chances (avec le soutien financier de nombreux partenaires) en 2008 et en 2009 et a été distribué au début de l'année scolaire aux élèves des classes de 9<sup>ième</sup> et de 5<sup>ième</sup> de l'enseignement secondaire.

Le « Girls' Day&Boys' Day » est organisé depuis 2011 par le Ministère du Travail, le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Egalité des chances. La Ville d'Esch-sur-Alzette continue à soutenir l'initiative par l'offre de stages pour filles dans ses services

techniques et par l'offre de places pour garçons dans une école ou une institution socio-éducative de la commune.

### ***L'organisation d'une conférence publique et d'un séminaire sur la politique de l'emploi européenne et l'égalité entre femmes et hommes***

Cette conférence publique et ce séminaire ont été organisés par le service à l'égalité des chances d'Esch-sur-Alzette, en collaboration avec les associations de femmes Cid-femmes, LiDiA (Liaison–Discussion-Action), Zarabina, Initiativ Rëm Schaffen, Femmes en Détresse et les syndicats OGB-L, LCGB, FNCTTFEL, le 11 et le 12 mars 2005 à Esch-sur-Alzette dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes et dans le contexte de la révision de la Stratégie de Lisbonne.

Les conclusions du séminaire et les revendications ont été présentées au Ministre du Travail et de l'Emploi de l'époque, François Biltgen, à la Ministre à l'Egalité des Chances de l'époque, Marie-Josée Jacobs et aux médias lors d'une conférence de presse.

La brochure « En route vers Lisbonne – et l'égalité entre femmes et hommes dans l'emploi ? », rendant compte des différentes interventions et discussions est sortie en novembre 2005 et a été diffusée par les syndicats et associations organisatrices de la manifestation.

### ***Sensibiliser les enfants à l'égalité et à la non-discrimination – Contrer les stéréotypes : Maisons Relais et enseignement fondamental***

#### ***Implémentation d'une pédagogie sensible au genre et à la diversité dans les Maisons Relais***

De l'automne 2012 à décembre 2014 ont été organisées les formations Gender4Kids et Gender Diversity Management dans les Maisons Relais avec le but d'implémenter une pédagogie sensible au genre et à la diversité dans les Maisons Relais. Des formations étaient organisées en collaboration avec 4motion asbl et Diversity&Dialogue.

Différents projets ont été réalisés dans ce cadre par les Maisons Relais.

Un manuel pratique « Gender Diversity Management » sur l'implémentation d'une pédagogie sensible au genre et à la diversité a été élaboré et l'approche a été intégrée dans le concept pédagogique des Maisons Relais. Une brochure « Gender&Diversity4Kids. Exemples d'activités réalisées par les Maisons Relais de la Ville d'Esch-sur-Alzette » a été publiée.

#### ***Sensibilisation des enfants au thème de l'égalité des chances***

Le service scolaire organise depuis plusieurs années le projet « L'égalité des chances vue par les enfants » dans l'enseignement fondamental à Esch-sur-Alzette.

En 2015, le thème de l'égalité entre filles et garçons dans le choix professionnel a été proposé au personnel enseignant.

## **Gender Budgeting**

Le collège échevinal s'est engagé dans son accord de coalition de 2005 de « prendre en compte les différents intérêts et besoins spécifiques des femmes et des hommes ...lors de l'établissement du budget annuel (Gender Budgeting) ».

Le processus du Gender Budgeting d'Esch-sur-Alzette, qui est le premier au Luxembourg, a débuté en automne 2007. Quatre domaines politiques sont analysés : jeunesse, enfants, culture et sports (dépenses ordinaires).

La Ville d'Esch-sur-Alzette a débuté avec la méthode de la « Nutzenanalyse » qui analyse l'incidence des dépenses publiques, ventilée par sexe. Cette méthode compare les dépenses communales pour un programme donné, pour faire apparaître la répartition de ces dépenses entre femmes et hommes, en prenant en compte l'âge et la nationalité des femmes et des hommes.

La „Nutzenanalyse“ n'est pas la seule méthode pour analyser l'impact des décisions budgétaires sur l'égalité entre femmes et hommes. La Ville d'Esch-sur-Alzette a défini un certain nombre de projets ou d'actions qui seront analysés à l'aide d'autres méthodes ou outils existants pour l'analyse budgétaire sensible au genre. L'objectif est d'adapter ces projets et offres communales dans l'optique d'une amélioration de l'égalité des chances entre femmes et hommes.

## **Actions internes : L'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans l'administration communale**

### **Développement de plans internes à l'égalité des chances**

Le premier plan interne à l'égalité des chances date du 24 septembre 2004. Le premier plan d'action avait prévu un certain nombre de mesures pour améliorer l'égalité professionnelle entre femmes et hommes à l'intérieur de l'administration communale : pour des qualifications équivalentes, la préférence serait donnée aux candidats du sexe sous-représenté au niveau du statut ou du secteur lors de l'embauche ; les mesures facilitant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale seraient améliorées; les infrastructures sanitaires et vestiaires seraient adaptées pour faciliter l'engagement de femmes dans la carrière ouvrière ; l'organisation de travail du service de nettoyage serait analysée avec le but d'améliorer les conditions de travail des agents de nettoyage, etc.

La Ville d'Esch-sur-Alzette avait participé en 2014 au programme des actions positives dans les administrations publiques du Ministère de l'Egalité des chances. Une enquête qualitative avait été réalisée auprès du personnel communal, concernant leur satisfaction au travail et leur perception de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'intérieur de l'administration.

Cette enquête a complété les analyses (quantitatives) de la structure du personnel qui ont été faites en 2013 et 2015.

Le nouveau plan interne à l'égalité des chances a été présenté au conseil communal du 18 mars 2016.

### **Mise en place d'une crèche d'entreprise pour enfants du personnel communal**

Deux enquêtes auprès du personnel communal concernant les besoins relatifs à une crèche d'entreprise pour enfants du personnel ont été réalisées.

L'administration communale a acheté des locaux adaptés à l'installation d'une crèche d'entreprise et la crèche d'entreprise fonctionne depuis janvier 2011. Elle accueille les enfants du personnel communal jusqu'à 4 ans et offre des heures d'ouverture flexibles et adaptées aux horaires de travail des parents.

### **Actions internes : Organisation de formations pour le personnel communal dans le but d'intégrer l'aspect de genre et la prise en compte de la diversité dans les politiques communales**

Des formations ou des séances de sensibilisation sont organisées afin de soutenir l'intégration de l'aspect de genre et la prise en compte de la diversité dans les politiques communales et de sensibiliser le personnel communal à l'égalité entre femmes et hommes et à la diversité des populations cibles ::

- Organisation des formations Gender4Kids et Gender Diversity Management dans les Maisons Relais avec le but d'implémenter une pédagogie sensible au genre et à la diversité dans les Maisons Relais;
- Intégration de la thématique du genre dans les formations pour animateurs et animatrices de la ville ;
- Organisation d'une formation sur la communication sensible au genre et à la diversité ;
- Organisation de formations et de workshops sur le Gender Mainstreaming et le Gender Budgeting pour les services qui participent au processus du Gender Budgeting ;
- Organisation de formations pour différents services communaux dans le cadre de la politique d'intégration et de non-discrimination de la ville : gestion de la diversité ; méthodologie aide aux devoirs et soutien aux familles ; formation sur les lois relatives à l'immigration ; formation à la langue luxembourgeoise (méthode KON-LAB) ; ...

### **4. Les actions d'information et de sensibilisation externes : Exemples**

Réaliser des actions d'information et de sensibilisation était un des champs de travail principaux du service à l'égalité des chances de 2002 à 2007.

A partir de 2008, avec la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et le début du processus du Gender Budgeting, les priorités de travail ont changé et le service à l'égalité des chances a concentré ses ressources sur le suivi du processus du Gender Budgeting et sur l'accompagnement de projets et d'activités

mis en œuvre par les services afin de soutenir l'intégration de la dimension de genre dans ces projets.

Depuis 2011, les responsables politiques ont aussi confié au service à l'égalité des chances la mission de **coordonner les politiques d'intégration** de la ville.

### **Activités organisées dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes**

Des manifestations sont organisées chaque année dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes.

#### **Journée Internationale des Femmes 2003 : « Femmes et Handicaps »**

Le projet « Femmes et Handicaps » a été réalisé en collaboration avec les services à la condition féminine de Bettembourg et de Sanem et Info-Handicap - Conseil National des Personnes Handicapées, dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes et de l'Année Européenne des Personnes Handicapées. Cette campagne avait le patronage du Ministère de la Promotion Féminine et du Ministère de la Famille.

Les trois services à l'égalité des chances ont réalisé une brochure « Femmes et Handicaps. Journée Internationale de la Femme 2003 ».

Ce projet a été sélectionné, avec quatre autres projets européens, par la Commission Européenne et a été qualifié de meilleure pratique organisée en Europe dans le cadre de l'Année Européenne des Personnes Handicapées. Le projet a été présenté à l'occasion de l'évènement de clôture de l'Année Européenne des Personnes Handicapées à Rome, organisée par la Présidence Italienne de l'Union Européenne, le 5 décembre 2003.

#### **Journée Internationale des Femmes 2004**

Un projet socioculturel a été réalisé par le service à l'égalité des chances, la Kulturfabrik et le Théâtre du Centaure, en partenariat avec des associations et des organisations de femmes, autour de la Journée Internationale des Femmes 2004. Les différentes manifestations se sont déroulées du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril. Ce projet avait le patronage et le soutien financier du Ministère de la Promotion Féminine.

Au programme était, entre autres, l'organisation du V-Day, le 14 mars 2004. L'auteure des « Monologues du Vagin », Eve Ensler a créé à la suite du succès mondial de sa pièce, un mouvement pour lutter contre les violences faites aux femmes. Lors des V-Day, des femmes de toutes origines se retrouvent pour lire ensemble les textes de la pièce et les bénéfices de ces soirées sont versés à une association internationale et à des associations locales travaillant dans la prévention de la violence et offrant de l'aide et du soutien aux victimes de la violence.

Le premier V-Day a été organisé au Luxembourg à la Kulturfabrik. Des personnalités féminines vivant au Luxembourg ont été contactées et une trentaine parmi elles ont répondu à l'invitation et sont venues lire des extraits des « Monologues du Vagin ». La mise en scène a été assurée par Madame Marja-Leena Junker. Les bénéfices de la soirée ont été

redistribués au Mouvement Luxembourgeois pour le Planning Familial et aux femmes de Ciudad Juarez (Mexique).

### ***Journée Internationale des Femmes 2005***

En 2005, le service à l'égalité des chances, la Kulturfabrik et le Théâtre du Centaure, ont réalisé pour la deuxième fois un projet socioculturel dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes.

Au programme, entre autres :

- Table-ronde : « Guerre, conflits et violences : quelles implications sur les femmes ? »  
Organisation : Kulturfabrik, service à l'égalité des chances et Amnesty International  
  
Participant(e)s à la table-ronde : Beatriz Gomez Pereanez (Colombie), Sakineh Ashury-Khandouzi (Iran), Naïma Serroukh (Maroc), Parvin Haydari (Iran). Les quatre femmes étaient toutes exilées en Suisse et elles avaient gagné le prix « Femme exilée, Femme engagée » créé en 2001 pour rendre hommage à des femmes que des circonstances, souvent dramatiques, conduisent à s'exiler.
- Table-ronde : « La loi sur la violence domestique – mise en œuvre, bilan et perspectives » - Organisation : service à l'égalité des chances
- Stands d'information dans la rue de l'Alzette
- Films au « Kinosch » (organisé par Caramba asbl)
- Théâtre : « Les Monologues du Vagin » par le Théâtre du Centaure, à la Kulturfabrik – Organisation du V-Day : Avec la présence et la participation de Madame Juliette Gréco, qui avait acceptée d'être la marraine du V-Day à Esch-sur-Alzette. Les bénéfices de la soirée ont été versés à une association de femmes iraquienne et à Amnesty International Luxembourg pour sa campagne contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

### ***Journée internationale des Femmes 2008 : Frauen im KZ Ravensbrück***

Au programme, entre autres :

- Organisation de l'exposition sur les femmes incarcérées au camp de concentration de Ravensbrück du 8 au 30 mars 2008 au Pavillon du Centenaire Arcelor-Mittal. Cette exposition a été réalisée par des étudiants et étudiantes et des professeurs du BPSE (Bachelor Professionnel Sciences de l'Education) de l'Université de Luxembourg
- Projection du film « Die Frauen von Ravensbrück », en présence de la réalisatrice Loretta Walz
- Lecture de textes de Madame Yvonne Useldinger et de Madame Madeleine Weis-Bauler (par des élèves du Lycée Hubert Clément et du Lycée des Garçons d'Esch-sur-Alzette) et encadrement musical par des élèves du Conservatoire d'Esch

### ***Journée internationale des Femmes 2009***

En 2009, était organisée une conférence « Dräi Fraeliwwen – Dräi Stroosen zu Esch ». Madame Germaine Goetzing, Madame Renée Wagener et Madame Danielle Roster ont présenté la vie, l'engagement socio-politique et l'œuvre de Aline Mayrisch-de Saint-Hubert, de Catherine Schleimer-Kill et de Helen Buchholtz.

### ***Journée internationale des Femmes 2014***

En 2014, était organisée une table-ronde « Egalité des chances pour toutes et tous ? - Femmes, inégalités et risques de précarité », en collaboration avec les associations et organisations Initiativ Rëm Schaffen, Zarabina, Foyer de Nuit Abrisud, Foyer Sud - Fraen an Nout, Planning Familial.

### ***Journée internationale des Femmes 2016***

La Journée Internationale des Femmes 2016 avait pour thème « Femmes et intégration ».

## ***Organisation de campagnes de sensibilisation pour soutenir la participation des femmes à la prise de décision politique***

### ***L'exposition « La voie de l'indépendance : participation politique des femmes à Esch-sur-Alzette dans les années vingt et trente »***

L'exposition sur la vie de Catherine Schleimer-Kill « La voie de l'indépendance : participation politique des femmes à Esch-sur-Alzette dans les années vingt et trente » a été montrée à la poste d'Esch-sur-Alzette du 26 avril au 16 mai 2003. L'exposition, une création Cid-femmes (Centre d'Information et de Documentation des Femmes) et Madame Renée Wagener, a été réalisée avec le soutien financier du Ministère de la Promotion Féminine.

Catherine Schleimer-Kill, née en 1884 à Esch-sur-Alzette, était une des premières femmes au Luxembourg à s'engager dans la politique après l'introduction du droit de vote pour femmes en 1919. Elle participait à plusieurs élections législatives et communales et elle apparaissait aux élections communales d'Esch-sur-Alzette de 1928 et de 1934 avec une liste composée uniquement de femmes, l' « Action Féminine ». En 1928, Catherine Schleimer-Kill devenait la première femme élue au conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elle est une des pionnières dans la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes au Luxembourg.

### ***L'exposition « Femmes dans la politique communale à Esch-sur-Alzette »***

L'exposition montre l'évolution de la participation politique des femmes dans la politique communale à Esch-sur-Alzette depuis l'introduction du droit de vote général en 1919 et présente les femmes entrées au conseil communal ou échevinal de la commune d'Esch-sur-Alzette depuis 1919. Cette exposition a été montrée la première fois à l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette du 29 avril au 9 mai 2003.

### ***La table-ronde « Mier wëllen d'Halschent ! Egalité des chances et participation politique des femmes dans les communes »***

La table-ronde « Mier wëllen d'Halschent ! Egalité des chances et participation politique des femmes dans les communes », a été organisée en date du 29 avril 2003 à l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette par le service à l'égalité des chances et le Cid-femmes.

Lors de la table-ronde ont été posées les questions suivantes : Quelles sont les raisons qui font que les femmes sont sous-représentées au niveau de la prise de décision politique ?, Quels sont les moyens pour réagir contre cette injustice ?, Quels seraient les avantages d'une participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision de la politique communale ?

### ***Les actions organisées dans le cadre des élections communales d'octobre 2005 et 2011***

Lors des élections communales de 2005 et de 2011 ont été organisées les actions suivantes :

- L'exposition « Premières femmes dans les conseils communaux luxembourgeois de 1921-2004 », une réalisation du Conseil National des Femmes du Luxembourg et l'exposition « Femmes dans la politique communale à Esch-sur-Alzette » ont été montrées en 2005.
- Un dépliant avec le mot d'ordre « Votez l'équilibre » et les noms de tous les candidats et de toutes les candidates se présentant aux élections communales de 2005 a été distribué à tous les ménages de la commune.
- La brochure « L'égalité entre femmes et hommes : une question de politique communale à Esch-sur-Alzette » a été publiée et distribuée à tous les ménages d'Esch-sur-Alzette. Le service à l'égalité des chances, en collaboration avec la commission à l'égalité des chances, avait élaboré un questionnaire pour les partis politiques se présentant aux élections communales afin de leur demander leur opinion et leur programme politique relatif à une politique communale d'égalité des chances et pour avoir des informations concernant leur stratégie interne pour promouvoir la participation des femmes dans le domaine politique. L'analyse des réponses a été faite par Madame Renée Wagener et les conclusions ont été publiées, ensemble avec un récapitulatif de la participation politique des femmes à Esch-sur-Alzette et une présentation des débats au conseil communal sur l'égalité entre femmes et hommes au niveau communal.
- L'exposition „Mit Macht zur Wahl. 100 Jahre Frauenwahlrecht in Europa“ a été montrée au Théâtre d'Esch-sur-Alzette du 22 septembre au 16 octobre 2011. Cette exposition a été réalisée par le Frauenmuseum de Bonn. Le vernissage a eu lieu en présence de Madame Bettina Bab, curatrice de l'exposition. L'exposition sur Catherine Schleimer-Kill a été montrée à la même occasion.

## **Prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles – Prévention de la violence domestique**

Dans le cadre de la prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles et de la prévention de la violence domestique ont été organisées les actions suivantes :

- Information des ménages d'Esch-sur-Alzette sur les services offrant de l'aide en situation de violence domestique et en situation de détresse : création et diffusion d'un dépliant à tous les ménages avec les adresses des services; organisation d'un après-midi avec des stands d'information dans la rue de l'Alzette
- Organisation du V-Day à Esch-sur-Alzette le 14 mars 2004 et le 6 mars 2005 (en collaboration avec la Kulturfabrik et le Théâtre du Centaure). Le but du V-Day est de sensibiliser sur les violences faites aux femmes et aux filles.
- Projection du film « A gudden wéi a schlechten Zeiten » sur la violence domestique au Luxembourg et suivi d'une séance d'information sur la loi relative à la violence domestique au Kinosch en date du 18 mars 2004. Cette soirée a été organisée par « Femmes en Détresse », en collaboration avec le service à l'égalité des chances.
- Organisation d'une table ronde sur le sujet de la violence domestique, le 23 mars 2005 à l'Hôtel de Ville par le Service à l'égalité des chances.
- Organisation d'un stage d'auto défense pour femmes en 2004 (organisée par Femmes en Détresse, en collaboration avec le service à l'égalité des chances d'Esch-sur-Alzette et organisation par la Ville d'Esch-sur-Alzette de deux autres stages d'auto-défense pour femmes et filles en 2006.

## **Organisation d'actions d'information et de sensibilisation autour de la thématique de la diversité sexuelle et de l'identité de genre**

La Ville d'Esch-sur-Alzette et la commission à l'égalité des chances ont organisé en janvier 2004, en collaboration avec Rosa Lëtzebuerg et le CIGALE (Centre d'Information pour Gays et lesbiennes), une table-ronde et une exposition dans le cadre du projet de loi relatif aux effets légaux de certains partenariats. L'exposition « Homosexualité zu Lëtzebuerg : vun den 70er Joeren bis haut », retraçant l'histoire de la lutte pour une égalité des droits et contre la discrimination de l'homosexualité au Luxembourg depuis les années '70, a été réalisée avec le soutien de la Ville d'Esch-sur-Alzette et a été montrée à l'Hôtel de Ville.

Une conférence publique « Normierte Kinder – Risiken und Nebenwirkungen für unsere Zukunft ? » était organisée par la ville en avril 2015, en collaboration avec l'Université du Luxembourg et l'association Intersex & Transgender Luxembourg. Cette conférence s'adressait plus particulièrement au personnel enseignant de l'enseignement fondamental et secondaire et au personnel socio-éducatif des structures d'accueil et d'encadrement pour enfants et pour jeunes. L'objectif était de sensibiliser et d'informer le grand public et les professionnels des secteurs enfants et jeunesse sur les thématiques des normes de genre et des transidentités.